

Rosa ROBERT

le 8. Août 76

rue des Sapiens

St Sébastien sur Loire

Monsieur Yves Rochecongar

Ouest France

Monsieur,

Je me présente tout d'abord avec mes respects
ministère sacerdotal pendant près de 13 ans - marié
depuis 2 ans - une petite fille de 6 mois.

Ma mère - 63 ans et toujours en pleine d'un
signe de solution pour son fils et les autres -
m'a transmis l'article que vous avez publié à
propos du livre de Christian Kersson. Je me
réjouis de voir un "collègue" prendre la
parole et je tiens à vous remercier pour
l'écho favorable que vous avez offert à son
livre. Je crois d'ailleurs que les articles de
O.F. relatifs aux frères mariés ont été sym-
patiques. ce qui n'est sans doute pas sans

Le qui est remarquable, comme vous l'indiquez, c'est le silence fait autour de ces quelques milliers de prêtres mariés - sans parler des religieux et des religieuses -

Combien sont ils exactement ? Que sont ils devenus ? Quelles peuvent être les causes de tous ces "départs" ? Faut il se contenter de mettre en cause la seule responsabilité des intéressés ou faut il mettre en cause aussi l'Eglise ? Quelles conséquences pratiques en a t elle tiré ? Quelles ont été les réactions des parents - des amis - des militants - de la communauté chrétienne - des jeunes - ? Qu'est ce que l'Eglise a fait, officiellement, pour favoriser leur "redépart" dans la vie ? N'a t elle pas, tranquillement, laissé jouer l'image dévalorisante du prêtre infidèle : infidèle à sa vocation - à la "grâce" - à la prière etc... comme elle l'a fait naguère pour les divorcés. Bien ces derniers et pour les homosexuels, quelques déclarations ont rectifié le tir - mais pour les prêtres mariés. Combien, devant cette fermeture, ont préféré quitter leurs racines pour s'en aller, seuls, dans la grande ville. Paris et sa banlieue ?

Voilà quelques questions, qui, à mon sens, mériteraient d'être "creusées". Cela est il fait

A mon sens, il s'agit ici d'une condamnation
sévère, aussi forte que celle de R. Simon qui
parlait d'un document "mort-né" car tous
qui parlent le Pape et les évêques si ce n'est
même plus pour ceux qui ont été, longtemps, ses
fidèles les plus soumis.

Il faut reconnaître aussi que peu de prêtres
(sauf les quelques auteurs des ETUDES) et de laïcs
- combien le pouvaient ? - ont été la voir pour
demander un changement de statut du sacerdoce
(théologie et pratique).

Mieux valait donc conserver l'acquis et ne
pas trop penser que le type de sacerdoce était lié
à une certaine théologie - commandant un certain
type d'Eglise - liée elle-même à une certaine société.
Il pourrait être dangereux de se demander : pour
notre monde, quelle Eglise ? et pour cette Eglise,
quel(s) type(s) de sacerdoce ?

Dans ces conditions, quel espoir peut être
permis ?

Quel espoir quand on rencontre, comme ce fut
mon cas, les attitudes suivantes.

1. - Impossibilité de demander la réduction à
l'état laïc avant d'être marié - ce qui veut
dire ... concubinage selon la théologie tradition-
nelle.

discrètement on est à l'éclat ou à l'ombre ?
problème que l'on préfère le pas voir ?

Le silence de ces milieux de prières - et des
religieuses et religieuses, même si le problème est différent
me semble trahir ceci : il n'y a rien à attendre
actuellement pour retrouver une vraie place dans
l'Eglise, alors mieux vaut consacrer ses forces à
autre chose.

Rien à attendre du Pape dont on connaît les déclara-
tions

Rien à attendre des évêques français dont on
connaît le silence et l'alignement. Il suffit de
se souvenir de leur attitude après "Humanae Vitae"
ou après la récente déclaration du Pape sur la
sexualité. A ma connaissance, aucun n'a eu le
courage de tenir le langage de A. Greeley à
propos du 1^{er} document (cf le Joudi du 3 Août 76/8)
ou celui de René Simon à propos du 2^e dans
la Croix du 4-2-76.

Or, qui, en l'occurrence fait œuvre d'éduca-
tion et de vérité ?

Propos excessifs que ceux de ces auteurs ? Soit.
Ma femme était en maternité lors de la parution
du 2^e document. Sa voisine, femme d'artisan,
catholique pratiquante d'un petit bourg sur
dit "Si on écoutait le Pape on deviendrait
tous fous".

2. Le secrétaire de l'évêché qui m'a contacté
8 à 9 mois après mon mariage m'a demandé de ne
pas parler de ce que j'avais écrit et de ne pas
conserver un double de mon dossier. J'ai refusé mais
je ne demandais rien, dans la société civile,
demande de ne pas conserver de double.

3. Refus d'accorder un papier justifiant ma
réduction à l'état laïc.

4. Offre de mariage dans l'intimité c'est à dire
ma femme - moi et ce secrétaire de l'évêché - donc
je reconnaissais la tâche ingrate - mais qui m'était
totalement inconnue - et totalement étrangère à
ce que j'avais vécu. Précision importante, il
après - vous pouvez prévenir ensuite vos parents
et vos amis.

Faut-il dire que nous n'avions pas l'intention
de faire un mariage "voyant"? Nous avons refusé
d'entrer dans ces pratiques injustifiables tant au
plan théologique qu'au plan humain. Comment
peut-on faire tant de déclarations sur le respect
de la personne quand on en est encore à utiliser
de telles méthodes? Quelle théologie peut les
justifier?

D'autres ont sans doute bénéficié de condi-
tions plus favorables. Certains ont pu être aidés
efficacement par d'autres prêtres - par des supérieurs
mais je pense que cela relève de la B.A. et non d'une

action visant à une solution collective.

Il y a peu, on nous a montré à la télévision des religieuses tentant de faire à l'absence des prêtres dans les paroisses. Bravo pour ces religieuses, qu'une fois de plus on appelle à la rescousse mais en fait, on cela même ? à poser inévitablement et avec plus d'acuité, la question du sacerdoce pour les femmes. Faudra-t-il dire non comme pour les hommes mariés ? on ne peut pas toujours guider l'Eglise en répondant non à toutes les questions. Il est plus facile de parler de la venue des armes, de la lutte des classes ou de l'engagement syndical... d'autres pour une solution collective des problèmes sociaux... "Combat d'arrière garde" dans une bataille déjà perdue". C'était l'opinion de R. Simon sur les positions du Pape concernant la sexualité c'est la même quant au sacerdoce lié obligatoirement au célibat. Une fois de plus, l'Eglise est en retard d'un siècle et comme souvent dans le passé, elle devra un jour prendre sous la pression de la nécessité, des positions qu'elle aura peu avant refusées. Combien auront payé cher ce retard dû, à mon avis, à un manque de courage. et quelle perte de confiance ne s'ensuivra-t-il pas dans le cœur des fidèles auxquels on n'aura pas dit la vérité (cf. Greeley)

Voilà quelques réflexions. Je sais bien sûr limites car elle sont liées, en partie, à une expérience particulière. Avant de le écrire je me suis dit "A quoi bon ?". J'ai quand même écrit pour que vous sachiez que votre article avait été apprécié et pour

sentir d'assurer la part.

Alain